

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 septembre 2020 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2020-09-460 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-09-461 CRÉATION DE POSTE. CONSEILLER(ÈRE) - PROJETS SPÉCIAUX.

CONSIDÉRANT les besoins ponctuels de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil procède à la création du poste de conseiller(ère) - projets spéciaux;
- QUE les conditions de travail soient celles prévues à la politique administrative du personnel-cadre intermédiaire, classe D1.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-09-462 FIN D'EMPLOI. MATRICULE 112.

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et de la direction des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Stéphane Roy et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil mette fin administrativement à l'emploi de l'employé matricule 112;
- QUE cette fin d'emploi soit effective immédiatement.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-09-463 ABOLITION DE POSTE. CHEF D'ÉQUIPE - JOURNALIER TUYAUTEUR-OPÉRATEUR.

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Gaétan Gagnon;

CONSIDÉRANT que ce Conseil souhaite évaluer ses besoins en matière de ressources humaines à la direction des Travaux publics et Génie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- QUE ce Conseil abolisse le poste de chef d'équipe - journalier tuyauteur-opérateur.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 02.

La deuxième période de questions a eu lieu à 20 h 03.

2020-09-464 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 05.

ADOPTÉE à l'unanimité